

evelyne revellat

De: evelyne revellat  
Envoyé: lundi 28 novembre 2016 10:55  
À: charlottehauuy@gmail.com  
Objet: Régularisation  
Pièces jointes: Justif regularisation-Nov2016.pdf  
Importance: Haute

Bonjour,

Compte tenu de la part de chacun des colocataires présents au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et 2016, nous avons pu faire le décompte du remboursement que la SCI Revellat-Perroquet reste à vous devoir, à savoir :

- Impôts locaux 2015 et régularisation de charges : 171,99€
- Impôts locaux 2016 : 172,50€
- Changement de la serrure de l'entrée : - 50,00€ (Malgré notre demande le 16-05, nous attendions le retour des trousseaux de clés et à la demande des colocataires actuels nous avons été obligés de procéder à ce changement de serrure).

La caution de 580,00€ déduite des montants restant dus à la SCI de votre part, nous vous informons que nous allons vous envoyer un chèque d'un montant de 186,51 € sous 8 jours.  
(580 - 171,99 - 172,5 - 50 = 186,51)

Cordialement

Evelyne Revellat  
[evelyne@revellat.fr](mailto:evelyne@revellat.fr)  
Mob : 06 60 47 71 64

Veuillez trouver ci-joint chèque n° 8302430 de 186,51 € euros

en règlement de Régularisation caution / Taxes Habitation -  
Expéditeur SCI Revellat-Perroquets



**BRED**  
BANQUE POPULAIRE

Payez contre ce chèque non endossable, sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi

Cent quatre vingt six euros et 51 cts -  
à Charlotte Hauuy

Payable en France

TOUTES AGENCES  
BRED BANQUE POPULAIRE  
TEL 08 20 33 62 21  
140917 9221

DPT: 94

chèque N°

CPTÉ N. 519 04 2000  
SCI REVELLAT-PERROQUETS  
33 RUE DES PERROQUETS  
94350 VILLIERS SUR MARNE

Alliers s/Noire LE 21/12/2016

€ 186,51 €

(37) GUADELOUPE

8302430 0750004079034 000519042000